

12.07.2007 - 14:30 Uhr

Des francs Reka en plus grâce au nouveau certificat de salaire

Berne (ots) -

De l'argent Reka en plus dans les porte-monnaie des salariés et des coûts moins élevés pour les employeurs - ainsi que plus de 100 nouveaux clients pour la Caisse suisse de voyage Reka: le nouveau certificat de salaire consolide le moyen de paiement Reka comme prestation salariale accessoire appréciée, exonérée d'impôts.

S'il est souvent critiqué, le nouveau certificat de salaire obligatoire, en vigueur depuis début 2007, présente cependant aussi certains avantages non négligeables, notamment le fait que les chèques Reka proposés à prix réduit par les entreprises à leur personnel ne doivent pas être déclarés jusqu'à concurrence de 600 francs de réduction. Ce qui évite les charges sociales aux employeurs et un surcroît d'impôts aux salariés. De même, l'argent Reka offert par l'employeur en guise de cadeau de Noël ou d'anniversaire ne doit pas être déclaré si le montant n'excède pas 500 francs par événement.

Depuis l'introduction de ce nouveau certificat de salaire, quelque 100 entreprises supplémentaires ont découvert ce potentiel d'économie d'impôts pour elles et leurs employés, auxquels elles proposent désormais de l'argent Reka. Parmi ces nouvelles venues, on peut citer les banques Raiffeisen, Romande Energie ou encore Aquaparc le Bouveret. Au plan national, ce sont aujourd'hui plus de 3'300 entreprises - dont sept parmi les dix plus gros employeurs du pays - qui utilisent l'argent Reka comme prestation salariale accessoire.

Plus de 850'000 ménages, autrement dit plus de deux millions de personnes, utilisent l'argent Reka sous forme de chèques Reka ou de la nouvelle Reka-Card. Ils profitent ainsi d'une réduction accordée par la Reka et par les employeurs qui équivaut en moyenne à 16%. Avec 1,3 million de nuitées dans quelque 2'800 logements de vacances en Suisse ainsi qu'en France, Espagne, Italie, Croatie, Allemagne et Autriche, la Reka s'affiche en outre comme prestataire leader en matière de logements de vacances familiaux. Organisation à but non lucratif, la Reka bénéficie du soutien d'entreprises et d'associations de partenaires sociaux, du tourisme et de Coop.

Téléchargement du communiqué de presse et de photos 'chèque Reka/Reka-Card': www.reka.ch/downloads

Contact:

Werner Bernet
Directeur
E-Mail: werner.bernet@reka.ch

André Dubois
Responsable argent Reka
Tél.: +41/31/329'66'33
Fax: +41/31/329'66'02
E-Mail: andre.dubois@reka.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001101/100538934> abgerufen werden.